



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS

Mardi 6 avril 2021

Dans le cadre des nouvelles mesures prises pour lutter contre la Covid-19, 12 700 000 élèves ont, ce matin, engagé un apprentissage à distance. Différents dispositifs sont à la disposition des professeurs et des élèves pour les accompagner tout au long de cette semaine (« Ma classe à la maison », ressources Éduscol, cours LUMNI, dispositif ENT, ...).

En ce premier jour, des lenteurs et des difficultés techniques ont pu toutefois être rencontrées par les utilisateurs de ces deux dispositifs.

Dans certaines Régions (Grand-Est, Île-de-France, Hauts-de-France, Occitanie), les services d'ENT étaient fortement ralentis, voire inaccessibles ce matin. Ces problèmes sont liés aux prestataires concernés dans ces Régions qui ont rencontré des difficultés techniques dus à la forte surcharge des infrastructures. Les services compétents des collectivités locales concernées sont en train de traiter ces difficultés qui devraient se résoudre rapidement. Les services académiques (DSI) et du ministère de l'Éducation Nationale (DNE) sont en appui des collectivités pour que ces services soient rétablis au plus vite.

Pour le dispositif « **Ma classe à la maison** » du CNED des lenteurs de connexion et de réponses ont eu lieu entre 8h et 10h. Ces faits sont la conséquence de plusieurs attaques de type DDoS simultanées sur les serveurs.

Malgré ces actes de malveillance, la fréquentation à 10h ce jour reste importante :

- 500 000 élèves et professeurs accèdent aux plateformes ;
- 150 000 classes virtuelles sont actives.

Cette simultanéité exceptionnelle des sollicitations cumulée aux actes de malveillance actuels peut expliquer certaines difficultés d'accès. Les services travaillent à leur règlement le plus rapide possible. Les plates formes du CNED sont dimensionnées pour accueillir plusieurs millions d'utilisateurs par niveau (école, collège, lycée) et un nombre illimité de classes virtuelles.

La mise en place d'une salle d'attente protégeant l'accès aux classes virtuelles, peut produire un temps de latence pour l'accès en classe mais reste un passage obligé indispensable permettant de garantir aux professeurs la tenue de leur cours sans risque d'intrusions anonymes.

La fluidité de ces deux dispositifs va se rétablir progressivement dans les heures qui viennent.

Contact presse

**Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse
et des Sports**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

https://twitter.com/Education_Gouv

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**